Conseil communautaire - 27 mai

Le 27 mai de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient **mardi 27 mai à 18h**, à la salle de conférence du camping Huttopia à Vagnas.

La séance est publique.

Ordre du jour

Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 18 mars 2025

Audition de Pascal Bonnetain, Président de l'EPTB

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Agriculture

- Convention de partenariat avec la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural)
- Lettre de mission « Vigifoncier »

POLE RESSOURCES

Administration générale

- Recomposition du conseil communautaire dans la perspective du renouvellement de 2026
- Désignation d'un représentant pour la commission locale de l'eau du SAGE Bassin de la Cèze
- Convention pour la mise à disposition de logement à la maison de santé de Vallon Pont d'Arc

Ressources Humaines

- Mise en place de l'indemnité chaussures pour les agents des crèches
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à la suite d'une réussite du concours d'auxiliaire de puériculture d'un agent

Finances

- Approbation du compte de gestion 2024 – Budget principal
- Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe Mobilité
- Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe ZA Les Estrades
- Approbation du compte financier unique 2024 – Budget principal
- Approbation du compte financier unique 2024 – Budget annexe Za Les Estrades
- Approbation du compte financier unique 2024 – Budget annexe Mobilité
- Budget principal – affectation du résultat 2024
- Budget annexe Mobilités– affectation du résultat 2024
- Budget annexe ZA Les Estrades – affectation du résultat 2024
- Budget annexe ZA Les Estrades – DM n°1
- Taxe de séjour applicable à compter du 1er janvier 2026

POLE TECHNIQUE

Bâtiment

- Désignation de la maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc

POLE ENFANCE ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Culture

- Soutien financier en faveur de l’école de musique des Gorges de l’Ardèche et de la compagnie l’Art d’En faire pour leurs interventions en faveur de l’éducation artistique.

Commune(s)
Vallon Pont d’Arc

Afficher la carte

44.367302384163, 4.369247148168